

**Université
des Antilles**



**Relevé de décisions
Du
Conseil d'Administration
Du 04 mars 2022**

Liste d'émargement

CC	Nom	Prénom	Fonction	Implantation	SIGNATURE
Collège A : 6	GEOFFROY	Michel	PRESIDENT UA		P
	DANIEL	Justin	PR	972	Procuration P. HUNEL
	DUFLO	Suzy	PR	971	P
	JOSEPH	Philippe	PR	972	P
	ROMANA	Laurence	PR	971	P
	ROOS	Christophe	PR	972	P
Collège B : 6	ARTHERON	Axel	MCF	972	P
	CASSIN	Laura	MCF	971	P
	DORVILLE	René	MCF	972	P
	HUNEL	Philippe	MCF	972	P
	RAUZDUEL	Sainte-Croix	MCF	971	P
	STATTNER	Erick	MCF	971	P
IATOS : 4	AUDEBERT	Christophe	BIATSS	971	P
	CARDOU	Leila	BIATSS	972	P
	HARAL	Bruno	BIATSS	971	P
	PORTECOP	Olivier	BIATSS	972	P
Étudiants : 4	COLONNETTE	Allan	Étudiant	971	P
	GABOURG	Raissa	Étudiant	972	P
	JEAN-PIERRE	Aurelie	Étudiante	972	P
	LARROUY	James	Étudiant	971	P
Personnalités Extérieures : 10	CHAMMAS	Charles	CTM	972	P
	CORENTHIN	Laurence	Personnalité extérieure	971	Procuration A. ARTHERON
	DEBS	Gladys	Personnalité extérieure	971	Procuration E. STATTNER
	DURIMEL	Harry	Ville PAP	971	A
	FONTAINE	Fabrice	IPGP-OVSM	972	P
	FRANCIL	Olympe	Personnalité extérieure	972	P
	GABUT	Christophe	Ville Schœlcher	972	P
	GALLY	Sandra	Personnalité extérieure	972	P
	LERUS	Chantal	Région Guadeloupe	971	Procuration L. CASSIN

	MORETTI	Roberto	IPGP-OVSG	971	Procuration M. GEOFFROY
Invités de droit	CRAIPEAU	Nicolas	Représentant rectorat	971	P
	SABIN	Fernand	Représentant rectorat	972	P
	JEAN-ALEXIS	Celia	VP Pole	971	P
	MAYRI	Laurent	VP Pole	972	P
	HANOT	Boris	DGS par intérim	Administration générale	P
	D'ARBAUD	Keila	RAF Pôle	971	P
	ERUAM	Fiona	RAF Pôle	972	P



Conseil d'Administration du 04 mars 2022 Salle du conseil- PUR Martinique

Ordre du jour :

- 1) Élection du vice-président du conseil d'administration de l'université
- 2) Délégation de pouvoir du président de l'université
- 3) Bureau du président
- 4) Charges de missions
- 5) Campagne d'emplois du second degré
- 6) Information concernant les Vice-présidents délégués

Questions diverses :

Accès a la liste de diffusion par les élus.

Ouverture de la séance à 09H05

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs les élus, je voudrais vous remercier de votre engagement sans faille et de votre détermination à mener à bien tous nos projets communs. Je suis très heureux de la collaboration que vous avez mise en place. Les liens professionnels que vous avez créés et qui vous unissent sont un exemple de ce qu'est véritablement l'UA, la Martinique et la Guadeloupe regardant dans la même direction, celle de l'avenir de notre jeunesse. Les vice-présidents délégués seront également présentés un peu plus tard dans cette séance. Les charges de mission seront soumises à votre approbation, de même que le bureau et la délégation de pouvoir du président.

L'objectif de ma mandature est réellement d'ouvrir l'Université des Antilles au monde et de l'inscrire dans la dynamique des meilleures universités françaises. Nous ne parviendrons peut-être pas à être classés durant ce mandat, mais la dynamique sera enclenchée pour l'avenir. Dans un contexte de globalisation, la taille de l'UA permet-elle de soutenir une compétition mondiale, européenne ou nationale ? Avec son potentiel de créativité et d'innovation intellectuelle, et grâce à son positionnement stratégique, l'Université des Antilles possède selon moi, les outils lui permettant d'établir les bases de réponse à des critères de classement. C'est pourquoi, une dynamique d'internationalisation de certaines formations, mais aussi des étudiants et des

personnels doit être enclenchée. L'activité académique s'apprécie au regard de la taille de l'établissement. Quels sont les chercheurs les plus cités dans leur discipline durant ces dix dernières années ? Combien d'articles d'universitaires des Antilles ont été publiés dans des revues indexées ? Quel est le ratio citations personnelles ? Quel est l'impact de notre recherche ? Quelle est la proportion d'enseignants et d'étudiants internationaux ? Qu'accomplissons-nous pour parfaire l'opinion des recruteurs à propos de nos diplômés ? Notre afflux d'étudiants, le niveau internationalement reconnu de certains collègues, le succès hors de nos territoires de certaines formations, le nombre d'étudiants de l'UA parvenus à des hauts postes à responsabilité en Guadeloupe et en Martinique, ou ailleurs, attestent de la qualité de l'attractivité de notre institution.

Néanmoins, les doutes et les maux de notre université largement relayés hors des instances idoines, renvoient la nécessité de formaliser des procédures qui pourront corriger les dysfonctionnements installés depuis des décennies. Aujourd'hui, 4 mars, un CHSCT extraordinaire est convoqué par mes soins et une procédure à destination des étudiantes et des étudiants victimes de harcèlement sera présentée. Elle sera proposée au vote au prochain conseil d'administration. Les étudiants doivent disposer de procédure leur permettant de signaler un comportement inapproprié. Je remercie d'ailleurs le Professeur Maurin, doyen de la composante concernée par un problème de ce type très récemment, d'avoir rapidement réagi et d'avoir pris les mesures qui s'imposent, parce que des faits tels que ceux-ci doivent être prévenus et que d'autres faits ont été signalés, une enquête globale concernant les pratiques sexistes sera conduite à l'échelle de l'établissement afin d'apporter des solutions pérennes et y mettre un terme.

Si nous voulons accueillir le monde, nous devons y être ouverts et ne tolérer aucune discrimination liée au genre, à la couleur de la peau, à la nationalité, à l'appartenance religieuse, à l'orientation sexuelle ou autre. L'engagement sociétal de l'UA s'inscrira comme une ressource porteuse de valeur pour le territoire mais également d'actions solidaires. Il nous appartiendra de porter des projets visant à lutter contre le décrochage à l'université et de faire prendre conscience à tous de l'urgence des problèmes sociétaux auxquels nous sommes confrontés. Les inégalités sociales pèsent sur les probabilités de réussite et le niveau de diplôme conditionne la qualité d'insertion dans la vie active. Un plan pour la réussite des étudiants devra être mené. Il associera les acteurs du monde socio-économique, les collègues engagés en faveur de l'orientation et de l'insertion professionnelle, mais aussi la DOSIP et les BAIP. Nous prendrons le temps de proposer aux étudiants un cadre destiné à les aider à construire leur projet et à les former à la vie professionnelle et à l'univers économique. Nous nous attacherons à développer l'apprentissage des langues. Nous encouragerons la mobilité des étudiants, comme des enseignants et enseignants-chercheurs, afin de dynamiser l'acquisition des savoirs. Parallèlement, grâce aux actions menées en lien avec le SUAPS et le SUMPPS, en vue d'un bien-être physique et mental, il s'agira de promouvoir santé et sport, de sensibiliser la communauté universitaire aux bienfaits d'une activité physique et d'une alimentation adaptée.

Nous mettrons en place un plan de formation des personnels afin d'accompagner leur progression. Soucieux de réduire l'emploi précaire, l'établissement favorisera l'accès au concours pour les contractuels à travers une préparation renforcée. Il s'agira également de proposer aux cadres qui le souhaitent, des formations leur permettant de gérer les situations interpersonnelles et conflictuelles.

La dynamique d'embellissement des campus se poursuivra grâce à l'engagement sans faille de la direction du patrimoine immobilier de l'établissement, dont je souhaite saluer les réussites. L'un de

nos objectifs est que les bâtiments dédiés à la vie étudiante se retrouvent sur les deux campus de Fouillole et de Schœlcher afin d'accroître notre attractivité. Nous continuerons à mettre en place des pratiques comptables et financières vertueuses, notamment dans la gestion des conventions de recherche et des heures complémentaires. Le conseil et l'expertise de la DSIN nous seront précieux pour le pilotage de l'établissement, comme pour l'enseignement, la recherche et la documentation.

Le vecteur principal d'un esprit ouvert est la culture. La politique culturelle menée intégrera des dispositifs nationaux, favorisera la mise en place de partenariats avec Tropiques Atrium, le Memorial ACTE, l'Artchipel, et continuera de s'inscrire dans le strict respect de la réglementation.

L'Université des Antilles contient l'avenir de la Martinique et de la Guadeloupe. Compte tenu du mode de gouvernance et de fonctionnement des universités françaises, le président et son équipe portent la responsabilité du cadre formel et de la structuration de l'université avec rigueur et méthode. Néanmoins, ce projet ambitieux pour l'Université des Antilles est collectif et sera mené avec le plus grand nombre. Je remercie par avance toutes celles et tous ceux qui y prendront part, et je vous souhaite cinq années de travail acharné, respectueux, rigoureux et fructueux dans l'intérêt de notre institution. Merci de votre attention. Nous allons commencer nos travaux.

Je commencerai après ces propos liminaires par prendre les questions diverses s'il y en a, avant d'entamer l'ordre du jour et de passer à l'élection du vice-président du conseil d'administration. Madame Romana.

Madame Laurence ROMANA, PR

J'aurais aimé que soit mise dans les questions diverses, la possibilité pour les élus d'avoir accès à la liste de diffusion. Cette demande a été faite en conseil polaire, on m'a dit qu'il fallait la faire au CA.

Monsieur le Président

Très bien, merci. Une autre question au point des questions diverses ? Non ? Je vous remercie. Je propose d'entamer l'ordre du jour.

1) Élection du vice-président du conseil d'administration de l'université

Monsieur le Président

Nous allons passer à l'élection du vice-président du conseil d'administration. Je vais laisser la main à l'administration. Monsieur le DGS, je pense que c'est à vous d'opérer. Il y aura, je crois, mais je vous laisse présenter le sujet, une présentation brève de l'unique candidate, puis un vote à bulletin secret via l'isoloir.

Monsieur Boris HANOT, DGS par intérim

Mesdames et Messieurs les administrateurs, conformément aux documents qui vous ont été communiqués, un arrêt relatif à l'élection du vice-président(e) du conseil d'administration de l'Université des Antilles a été émis. Il vise l'ensemble du cadre normatif et rappelle notamment le rôle, compétences, désignation, mandat, fonction, prévus à l'article 10 de nos statuts concernant la fonction de vice-présidence du CA. Comme le président a pu vous l'indiquer, une seule candidature a été reçue après un appel à candidatures à l'ensemble de la communauté. Nous sommes aujourd'hui, après réception et validation de la candidature qui vous a été communiquée, dans la phase d'organisation de l'élection. Elle se fait de manière quasi similaire aux élections précédentes, c'est-à-dire qu'il est donné un temps de parole aux candidats, en l'occurrence à la candidate, un temps d'intervention de cinq minutes pour présenter sa candidature. Vous aurez l'occasion de passer immédiatement au vote, il n'y a pas de débat à l'issue de cette présentation. Le vote se déroule à bulletin secret en suivant la procédure habituelle ci-après : appel de chacun des votants par le président de l'Université, passage à la table de vote, passage obligatoire de chaque électeur à l'isoloir, introduction du bulletin pour procéder au vote au sein de l'isoloir, et vous vous dirigerez vers l'urne qui se trouve au centre de la pièce pour procéder au vote. À l'issue des opérations de vote, le président demandera à l'un des étudiants de tenir le bureau qui permettra le dépouillement et les annonces de résultat se feront par le président de séance. Voilà, Monsieur le Président, ce qu'il était nécessaire de rappeler avant de procéder aux opérations de scrutin.

Monsieur le Président

Merci beaucoup, Monsieur le DGS. Si j'ai bien compris, on va céder la parole à la candidate, Madame Cassin, qui peut prendre jusqu'à cinq minutes pour nous faire sa présentation. Madame Cassin, quand vous êtes prête, la parole est à vous.

Madame Laura CASSIN, MCF

Merci Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames les Administratrices, Messieurs les Administrateurs, Messieurs les Représentants de nos académies, Chers Collègues de l'administration de l'Université,

Je suis Laura Line Cassin, maître de conférences passionnée de recherche en littérature française et francophone à la Faculté Roger du Campus de Saint-Claude. C'est avec un mélange de solennité, d'émotion et une forme de joie que je vous présente ma candidature à la vice-présidence du conseil d'administration de notre Université. Solennité car je suis pleinement consciente de l'importance de la fonction de VPCA. Émotion parce que je me présente face à des administrateurs avec qui j'ai d'habitude l'occasion de travailler et avec qui j'ai régulièrement plaisir à travailler. Et joie parce que nous sommes sur le campus de Schœlcher, ce campus sur lequel j'ai accompli tout mon parcours universitaire, ce campus sur lequel j'ai été formée par Jean Bernabé, Robert Damoiseau, Jean Georges Chali, André Claverie, Chantal Maignan et tant d'autres universitaires marquants.

Et puis, ce campus sur lequel j'ai été recrutée en tant que maître de conférences. Ce campus sur lequel j'ai été élue dans cette même salle d'ailleurs, en 2016, directrice de la DOSIP. C'était mon premier poste à responsabilité. Depuis, je suis devenue directrice de cabinet, directrice adjointe des Presses universitaires des Antilles, que j'ai contribué à fonder, et très récemment, le directeur de mon laboratoire de lettres, langues et art (le CRILLASH) m'a confié la responsabilité de notre revue, sa rédaction en chef, *Archipélies*. Ce sont à chaque fois des missions de direction et d'encadrement

qui nécessitent un sens de l'organisation, de la rigueur, du dialogue, de la discipline et de la créativité. Ce sont aussi des fonctions de direction qui m'amènent à me positionner sur tous les campus et sur les deux territoires que je connais parfaitement.

Depuis 2016, je suis une élue du conseil d'administration. En 2016, j'avais été la mieux élue de mon collègue, celui des maîtres de conférences, professeurs certifiés, agrégés et vacataires. En décembre 2021, j'ai à nouveau été la mieux élue avec un nombre d'électeurs jamais atteint, et qui m'honore parce qu'il est le signe de la reconnaissance des actions accomplies.

C'est forte de cette légitimité consacrée par ces 99 collègues électeurs, avec qui je suis régulièrement en lien, que je me présente face à vous, Mesdames les Administratrices et Messieurs les Administrateurs. Mon ambition est évidemment d'accompagner le Président dans l'exercice de ses importantes fonctions. Mais il est surtout de continuer à œuvrer en faveur des collègues et des étudiants qui me sollicitent régulièrement et qui me rendent vraiment fort bien cet engagement. Je n'ai et n'aurai qu'une boussole, celui de l'intérêt de cet établissement qui est né la même année que moi, qui a fait de moi celle que je suis et auquel je voue une dilection très spéciale. J'œuvrerai afin que cette université ait la place qu'elle mérite, la place qui servira à la jeunesse de nos deux territoires comme elle m'a un jour servi. Nous devons accepter de nous confronter aux mutations internationales, nous inscrire dans une dynamique de haut niveau dans tous les champs de la connaissance en lien avec les organismes de recherche et les institutions nationales, et sortir des logiques individualistes. Je suis habituée aux fonctions de pilotage et avec la majorité constituée, mais aussi ceux qui le souhaitent, j'ai véritablement la volonté de mener des collaborations en faveur d'un développement concerté au service des missions d'enseignement et de recherche de l'Université. Si vous en êtes d'accord, nous allons promouvoir ensemble un nouveau modèle de politique universitaire, ambitieuse, fondée sur l'intérêt de l'établissement et le respect. Je vous remercie de votre attention.

Monsieur le Président

Merci beaucoup Madame Cassin. Merci d'avoir respecté le temps imparti. Monsieur le DGS, je pense que l'on peut passer aux opérations de vote.

Nous saluons l'arrivée de Madame Gally, qui est arrivée un peu en retard, mais on sait qu'il y a de gros problèmes sur la route, et de Monsieur le Professeur Roos qui nous rejoint également.

Monsieur le Président

Ne pouvant pas m'appeler moi-même, vous allez vous en charger Monsieur le DGS et je prendrai la suite.

Monsieur Boris HANOT, DGS par intérim

D'accord. Monsieur le Professeur Michel Geoffroy. A voté.

Monsieur le Président

Merci Monsieur le DGS. Monsieur Daniel, représenté par Monsieur Hunel.

Madame la Professeure Duflo. Monsieur le Professeur Joseph. Madame la Professeure Romana. Monsieur le Professeur Roos. Monsieur Artheron. Madame Cassin. Monsieur Dorville. Monsieur Hunel. Monsieur Rauzduel. Monsieur Stattner (il faut signer s'il vous plaît). Monsieur Audebert. Madame Cardou. Monsieur Haral. Monsieur Potecop. Monsieur Colonnnette. Madame Jean-Pierre. Madame Gabourg. Monsieur Larrouy. Monsieur Chammas. Madame Corenthin représentée par Monsieur Artheron. Madame Debs représentée par Monsieur Stattner. Monsieur Fontaine. Madame Francil. Monsieur Gabut. Madame Gally. Madame Lerus représentée par Madame Cassin. Monsieur Moretti représenté par Monsieur Geoffroy.

Merci beaucoup à tous. Nous allons passer aux opérations de dépouillement. Monsieur le DGS, vous avez dit que les étudiants devaient se proposer, c'est cela ? Vous avez 29 votants, on va essayer de trouver 29 enveloppes. Un étudiant, une étudiante, qui se propose pour nous aider aux opérations de dépouillement s'il vous plaît ? Madame Jean-Pierre, merci.

Nous allons compter les enveloppes. On a bien 29 enveloppes. On va procéder au dépouillement. C'est Madame Eruam qui se propose de compter. Nous avons donc des bulletins « Cassin », blancs ou nuls. Il faudrait parler un peu plus fort.

Nous avons 24 bulletins pour Madame Cassin, et 5 bulletins blancs. Vous me confirmez que c'est bien ça ? D'accord. Je rappelle qu'il faut la majorité absolue, donc 16 voix sur 30 pour être élu vice-président du conseil d'administration. Madame Cassin est donc élue vice-présidente du conseil d'administration. Félicitations.

[Applaudissements]

Je vais proposer à Madame Cassin de me rejoindre à la place du VPCA. Si vous souhaitez dire un mot, remercier les administrateurs.

Madame Laura CASSIN, MCF

Monsieur le Président, Mesdames les Administratrices, Messieurs les Administrateurs, je voudrais vous adresser mes remerciements sincères pour ce vote qui m'honore. Oui, je suis honorée et très heureuse de devenir la première femme vice-présidente du conseil d'administration de notre université, comme certaines ont pu récemment devenir première femme doyen de la Faculté de médecine, ou première femme vice-présidente du pôle Guadeloupe, cela s'est déjà produit en Martinique. Je voudrais, puisque vous me le permettez, Monsieur le Président, profiter de cet instant pour remercier ici les nombreux administrateurs qui ont voté pour moi et qui sont chacun à leur façon véritablement inspirants dans leur domaine respectif. Pour n'en citer que deux qui se reconnaîtront aisément, deux anciens VPCA ici présents, m'ont offert l'image de la loyauté, du travail minutieux et de l'implication sincère. Ils ont changé l'image de cette fonction de VPCA et lui ont offert une ampleur véritable, chacun suivant son style. J'aurai, moi aussi, mon style, en tant que VPCA, et je voudrais le dire ici, le répéter, je souhaite travailler avec tous ceux qui le voudront. Mais je voudrais aussi dire à celui qui, sur les réseaux sociaux, se serait livré à des procédés sexistes à mon encontre, contre la VPCA que je pourrais être, je voudrais dire à cette personne qu'en me méprisant ainsi, elle a offert une image qui se rapproche des impressions et des stéréotypes,

véhiculés par ce que la littérature nomme « le *white old man* ». Pour le « *white old man* », je suis tout ce qu'il abhorre et exècre : jeune, femme, noire. La misogynie occasionnelle consiste à considérer qu'une femme peut ou ne pas être à certaines fonctions. Je suis légitime dans cette fonction et les votes successifs l'ont démontré depuis que je me suis engagée en politique universitaire. Ma place n'est pas dans la cuisine de l'habitation plantation ou dans les champs de canne à sucre où le maître pourrait me renverser à son aise. Je suis jeune, je suis femme, je suis noire, mais je suis aussi intelligente et je suis fière de ce que je suis, et vous savez pourquoi ? Parce qu'ici, nous sommes en Martinique, le pays d'Aimé Césaire qui nous a rappelé qu'aucune race ne possède le monopole de la beauté, de l'intelligence et de la force et qu'il est place pour tous au rendez-vous de la conquête. A l'heure où le ministère lance son premier plan d'action national 2021-2023 pour l'égalité professionnelle femmes/hommes, notre université s'engagera contre les violences sexistes afin que d'autres jeunes femmes puissent diriger les relations internationales, des cabinets de président, des laboratoires, des composantes ou des pôles sans subir ces violences. Je vous remercie.

[Applaudissements]

Monsieur le Président

Merci Madame la vice-présidente. Avant de passer au point suivant, je voudrais vous dire que nous n'aurons pas, et je n'aurai pas de tolérance pour les actions du type que celles citées par Madame la vice-présidente et que j'ai aussi évoquées au début de mes propos liminaires en termes de harcèlement psychologique ou moral, harcèlement sexuel, comportement violent, sexiste ou sexuel. J'ai déjà été personnellement contacté par le ministère sur ces sujets pour l'Université des Antilles précisément. L'établissement a tout l'appui du ministère et bien sûr des académies qui représentent le ministère ici, pour mener à bien les actions utiles et nécessaires pour mettre un terme définitif à ce type d'action. Je prendrai donc toutes mes responsabilités et utiliserai tous les aspects possibles de la loi pour mettre un terme à ces agissements qui sont intolérables dans un établissement universitaire français. Je vous remercie, nous allons passer au point 2.

2) Délégation de pouvoir du président de l'université

Monsieur le Président

Vous avez eu un document qui a été modifié à la marge qui vous a été renvoyé simplement parce qu'il y avait une mise à jour à faire Il s'agit de la délégation de pouvoir qui avait été consentie à mon prédécesseur. Les montants, les plafonds et les items n'ont pas été modifiés, mais entre-temps, il y a un texte sur le Code de la commande publique qui est le Code des marchés publics à l'époque qui a été modifié, et donc, nous avons juste actualisé dans cette dernière version, les références du texte et de l'ordonnance citée. C'est dans le point N°5 « Contrats, conventions et accords de partenariat » concernant les marchés de travaux et de fournitures etc. C'est donc ce point qui a été modifié en dernier ressort (on vous l'a renvoyé hier) pour qu'il corresponde à la nomenclature actuelle. Si vous avez des remarques ou des questions, la parole est à vous.

Madame Olympe FRANCIL, Personnalité extérieure

Dans le texte « Exclusion », il y a juste à mettre que, si les sommes concernées ne dépassent pas 150 000 euros par contrat », une petite coquille.

Monsieur le Président

C'est Madame Francil qui vient d'intervenir. Merci de vous annoncer quand vous parlez, c'est pour l'enregistrement du procès-verbal. C'est une société extérieure qui produit les PV, et donc c'est pour qu'ils puissent vous identifier. Vous avez donc dit pour que cela ne dépasse pas...

Madame Olympe FRANCIL, Personnalité extérieure

De mettre « si les sommes concernées NE dépassent pas... »

Monsieur le Président

D'accord, « NE » à la place de « DE »... C'est une coquille, merci beaucoup. Elle sera corrigée. D'autres remarques ou questions ? S'il n'y en a pas, je vous propose de passer au vote. Ce document, s'il est adopté, sera transmis au contrôle de légalité de toute façon, immédiatement après son adoption.

Nous allons donc passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Monsieur le DGS, je n'ai pas d'abstention, pas de vote contre. Tout le monde a pris part au vote. Le document est adopté à l'unanimité, merci beaucoup chers membres du conseil d'administration. Cela m'évitera de vous réunir à chaque fois que je dois signer un document.

Nous allons continuer et passer au point n°3.

3) Bureau du président

Monsieur le Président

Il s'agit de la confirmation (ou non) par le conseil d'administration du bureau du président. Là aussi, il s'agira d'un vote à bulletin secret, non pas d'un vote nom par nom, individuellement, mais de la composition globale que l'on valide ou pas. C'est ce qui va vous être demandé. Nous irons donc une seule fois dans l'isoloir pour voter, comme on l'a fait tout à l'heure.

Conformément aux statuts, les membres du bureau sont entre 4 et 6 personnes. J'ai choisi d'en retenir quatre pour un fonctionnement plus simple, avec deux critères importants : la parité femmes/hommes que nous avons indiquée dans nos statuts et qui est importante, mais aussi la parité entre nos deux territoires de Martinique et de Guadeloupe. C'est un choix d'ouverture. Madame la Vice-présidente du conseil d'administration en fera partie puisque c'est un organe important, et donc il est important que la présidence y prenne part. Et puis, pour les trois autres personnes qui sont proposées, ce sont des collègues dont la présence est synonyme d'ouverture.

Ce ne sont pas des collègues de l'équipe rapprochée du président. Ce sont des personnes qui, je crois, chacune à leur façon œuvrent ou ont œuvré pour l'établissement : Monsieur Jean-Raphaël Gros-Desormaux est directeur d'une UMR et d'un des plus gros laboratoires en termes de quantité de membres de l'Université sur le pôle Martinique ; Madame Hilaricus a été la directrice pendant un temps du MEMIAD, un deuxième laboratoire de recherche du pôle Martinique ; Monsieur Alain MAURIN est directeur du CREDDI, laboratoire de recherche du pôle Guadeloupe, également laboratoire relativement important en termes de nombre de membres. Il y a donc aussi un signal pour la recherche à l'Université. Ce bureau ne va pas se contenter de parler politique, mais on va bien entendu y discuter des choses importantes, concernant notamment la recherche à l'Université des Antilles. Vous savez que nous sommes à la croisée des chemins en termes d'unités de recherche, puisque les équipes d'accueil n'existent plus, les UMR restent telles quelles, mais les équipes d'accueil n'existent plus depuis un moment et ne sont plus accréditées par le ministère. À nous de construire une méthodologie de façon collective dans les instances prévues à cet effet, pour reconnaître nos équipes internes. Les équipes d'accueil vont devenir des équipes internes de l'université. On a toute latitude pour les nommer, pour choisir différents types d'équipe si on le souhaite. Le débat va être ouvert très bientôt et ce sera aussi le lieu au niveau de ce bureau, de faire des propositions et de discuter au niveau de la présidence, et ensuite, de discuter avec les directeurs de laboratoire et dans les instances prévues (conseil académique, conseil d'administration). C'est donc un bureau avec une coloration recherche très forte et une équité entre les femmes et les hommes, et les territoires. Bien entendu, on aurait pu choisir toutes sortes d'autres critères, mais il a bien fallu en choisir quelques-uns et ce sont ceux que j'ai choisis pour ce bureau.

Je vous laisse la parole si vous voulez faire un commentaire ou poser des questions à ce sujet. S'il n'y a pas de remarques ou de questions, je propose de repasser aux opérations de vote.

On vote sur la composition du bureau, pour ou contre, ou on peut aussi voter blanc en ne mettant pas de bulletin dans l'enveloppe. Comme il y a des noms, on fera cela à bulletin secret, comme on l'a fait tout à l'heure.

On va donc recommencer l'appel. Je crois que je m'appelle moi-même ou...

Madame Laura CASSIN, MCF, VPCA

Je vais le faire peut-être ? Monsieur le Professeur Geoffroy, président.

Monsieur le Président

Monsieur le Professeur Daniel, représenté par Monsieur Hunel. Madame la Professeure Duflo. Monsieur le Professeur Joseph. Madame la Professeure Romana. Monsieur le Professeur Roos. Monsieur Artheron. Madame Cassin. Monsieur Dorville. Monsieur Hunel. Monsieur Rauzduel. Monsieur Stattner. Monsieur Audebert. Madame Cardou. Monsieur Haral. Monsieur Portecop. Monsieur Colonnelle. Madame Jean-Pierre. Madame Gabourg. Monsieur Larrouy. Monsieur Chammas. Madame Corenthin représentée par Monsieur Artheron. Madame Debs représentée par Monsieur Stattner. Monsieur Fontaine. Madame Francil. Monsieur Gabut. Madame Gally. Madame Lerus représentée par Madame Cassin. Monsieur Moretti représenté par Monsieur Geoffroy.

Nous allons reprendre le processus initié tout à l'heure. Je vais demander à un étudiant ou une étudiante de nous prêter main forte. Toujours 29 votants. Monsieur Colonnelle, merci de votre aide. On compte les enveloppes et on dépouille. Nous avons bien 29 enveloppes. Jusqu'ici tout va bien, on peut y aller, je vous en prie. Parlez suffisamment fort pour que Madame Eruam puisse noter.

Nous avons 27 pour et 2 contre. Le bureau dans cette composition qui a été proposée, est adopté, le bureau du président. Merci beaucoup chers administrateurs. Merci de cet état d'esprit constructif. Nous sommes là pour travailler ensemble et pas les uns contre les autres. Merci beaucoup.

Madame Eruam, vous m'aviez parlé d'une photographie. Peut-être rapidement une photo de la salle, chers collègues, chers élus. Merci.

Monsieur ? (01'24'06)

Monsieur le Président, est-ce qu'on peut enlever le masque quelques secondes ?

Monsieur le Président

Oui, c'est une bonne idée. Nous l'avons gardé pendant toute la séance, et ce serait dommage qu'on montre l'image de gens masqués... Merci beaucoup Madame Eruam. Photo à usage interne.

Nous allons poursuivre l'ordre du jour.

4) Charges de missions

Monsieur le Président

Comme vous le savez, les statuts prévoient que, dans le cadre de charges de missions, le président présente le contenu de ses charges au conseil d'administration qui les valide ou non. Je vous ai proposé, mais il y a eu aussi une petite modification qui concerne simplement le rajout d'une charge. Nous en avons 6 qui ne seront pas forcément toutes attribuées immédiatement. En tout cas, ce sont des missions importantes pour l'établissement. Je ne vais pas tout relire puisque vous avez sous les yeux, mais juste vous donner des éléments pour chacune de ces charges.

La charge de mission « communication » est très importante, vous l'avez compris. On souhaite améliorer l'image de l'établissement, et surtout, faire connaître l'établissement au grand public et au-delà des Antilles. Il est donc important d'avoir des supports de communication à jour, pertinents et efficaces. Pour cela, une charge de mission pour aider l'administration à coordonner cette stratégie de communication me semble importante.

De la même façon, une charge de mission « gestion communautaire », plus connue sous le nom anglais de « community management », où il est question de réseaux sociaux principalement puisque l'on sait que les choses vont très vite et donc c'est le premier réflexe de la plupart des gens, pas seulement des jeunes, d'aller sur les réseaux sociaux pour avoir une information. À ce titre, je

voudrais lancer aussi un message aux étudiantes et aux étudiants qui sont ici avec nous. Nous avons mis en place une application « MYUA » pour smartphone, tablette etc. On compte sur vous pour finaliser l'opération et la mettre en place parce que c'est le seul moyen efficace que nous avons pour atteindre nos étudiants. On s'est retrouvé relativement mauvais en termes de communication vers les étudiants, il faut le dire, lorsqu'il s'agissait de leur donner des informations urgentes et importantes. On n'arrivait pas à les joindre, ni par mail, ni sur le Facebook de l'établissement ou autres réseaux sociaux. Même quand le support est bon, le contenu n'était pas forcément adapté à la population étudiante. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé aux étudiants eux-mêmes de créer un outil. Cette application, je crois, est déjà opérationnelle, mais il faut vérifier avec la DSIN et le service juridique qu'on est dans les clous à tous les niveaux pour déployer tout cela proprement, puisqu'elle porte quand même le nom de l'université. Ce sera un outil de communication efficace entre les étudiants qui sont environ 14 000, mais aussi le personnel et les enseignants. On compte donc travailler avec les étudiants, on n'a pas le choix et je voudrais vraiment que nos étudiants soient non seulement des « usagers », c'est le terme réglementaire, mais des acteurs de cette université pour nous aider à la faire grandir et à la développer. On compte sur vous, Mesdames et Messieurs les étudiantes et les étudiants pour avancer dans ce sens.

L'autre charge de mission concerne aussi les étudiants, puisqu'il s'agit d'une charge de mission « CVEC et CASE ». La CVEC est la contribution vie étudiante et de campus. La CASE est la cellule d'aide spécifique étudiante. L'une et l'autre sont là pour aider les étudiants. La seconde est là pour répondre principalement aux problèmes financiers, économiques et matériels que pourraient avoir les étudiants. Là aussi, il faut une personne qui puisse gérer ces questions pour que l'on soit réactif et efficace, en collaboration avec les étudiants et les élus en particulier.

Une charge de mission « coopération Amérique du Sud, Amérique centrale, Caraïbes ». Il ne vous a pas échappé que notre projet, lors de la campagne, que nous mettons en œuvre, est un projet d'ouverture au monde. Nos relations internationales doivent donc être développées, en particulier dans notre région qui comporte un fort taux de pays hispanophones. Tout ce qui est Amérique du Sud et Amérique centrale, et Caraïbes, c'est notre première étape avant de se déployer et de réorganiser toutes nos relations internationales dans le monde entier.

Une charge de mission « affaires institutionnelles », parce que, là encore, nous avons quelques statuts en devenir, en construction ou en suspens dans certaines composantes, notamment les statuts des deux pôles universitaires qui doivent être rédigés. Le nouveau mode d'élection permet un dialogue apaisé et serein entre les pôles et avec la présidence, donc je pense que ce sera assez facile à mettre en œuvre. En tout cas, cela se fera avec beaucoup de sérénité. Quelques composantes sont en train de finaliser leur statut et c'est bien d'avoir quelqu'un qui puisse suivre ces dossiers, et surtout, apporter des conseils et une expertise au doyen, aux directeurs de composantes, aux personnes concernées par ces évolutions statutaires dans l'établissement.

Enfin, une charge de mission « partenariat académique et réussite », qui concerne particulièrement les académies. Nous souhaitons avoir un lien renforcé avec nos deux académies de Martinique et de Guadeloupe, et avoir une personne-ressource qui puisse aussi impulser ces partenariats, en tout cas être à l'écoute des besoins de l'Académie et transmettre aux académies nos souhaits et nos volontés de coopération et de partenariat. Là aussi, il y a un aspect réussite très important puisque le lien entre les académies, quelles qu'elles soient et l'Université est important pour s'assurer de la réussite de nos étudiants, particulièrement en première année de licence. Il faut donc multiplier les actions et les contacts.

J'en ai fini pour ma présentation. Vous avez eu les textes. Si vous avez des questions, des remarques, vous avez la parole. Professeure Romana

Madame Laurence ROMANA, PR

Il me semble qu'un chargé de mission (c'est une proposition) sur le harcèlement, en lien avec ce qui s'est passé et ce qui se passe des fois dans notre établissement, pourrait peut-être aider à apaiser un peu la situation. Et peut-être aussi, compte tenu des enjeux de l'évolution du changement climatique (je vois que dans les formations d'ingénieur, cela se fait beaucoup même et c'est même imposé), un chargé de mission en lien avec le développement durable de façon à sensibiliser un peu nos étudiants sur toutes ces problématiques. On forme des jeunes qui, hélas, ce sera le monde de demain, et donc les aider peut-être à nous former là-dessus et aider les étudiants à aborder et être sensibilisés, plus que sensibilisés, à ces évolutions de nos sociétés.

Monsieur le Président

Merci Professeure Romana. Ces deux propositions sont les bienvenues. Elles correspondent exactement, à peu de chose près, à une vice-présidence déléguée qui est la vice-présidence RSU, Responsabilité sociale de l'Université, qui vous est présentée, qui n'a pas été envoyée mais qui est dans le document normalement. À la fin du document, vous avez la liste des vice-présidents délégués, liste nominative avec l'intitulé de leur vice-présidence et le descriptif de leur mission. On en parlera tout à l'heure. La vice-présidence déléguée Responsabilité sociale de l'Université se charge des questions de harcèlement et des questions liées à l'environnement, développement durable, transition énergétique, etc. Cette vice-présidence existe dans beaucoup d'universités. Ce n'est pas nous qui l'avons créée ni inventée, c'est quelque chose qui existe déjà et qui est formalisé. Compte tenu des orientations gouvernementales, nous avons choisi de positionner le vice-président sur ce sujet parce que nous avons aussi des comptes à rendre en la matière au niveau de notre tutelle. Voilà ces propositions, comme je vous l'ai dit, sont les bienvenues, mais elles sont déjà intégrées dans une vice-présidence déléguée.

Est-ce qu'il y a d'autres remarques ou d'autres questions ? Monsieur Hunel.

Monsieur Philippe HUNEL, MCF

Monsieur le Président, j'ai vu qu'il y a une charge de mission pour la coopération Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbe et qu'il y a également une vice-présidente déléguée aux relations internationales. Est-ce une chargée de mission qui sera sous la responsabilité ou parce que vous voulez vraiment mettre en exergue la partie Caraïbe qu'il y a un doublon ?

Monsieur le Président

Non, il n'y a pas de doublon. C'est effectivement deux personnes qui vont travailler ensemble, certainement en collaboration pleine et entière. Il y aura une entente entre ces deux collègues. Cela existait déjà, un chargé de mission au niveau de la Caraïbe et une vice-présidente aux relations internationales. Mais, une des personnes sera pressentie pour la Caraïbe et l'Amérique latine,

L'Amérique hispanophone, bilingue dans ce domaine, en espagnol, qui pourra plus aisément développer des partenariats à ce niveau-là. Une autre personne pour le côté anglophone, pourra plus facilement exercer ces fonctions. De toute façon, on est dans la complémentarité et on a voulu insister sur cette internationalisation de nos formations et de l'Université de manière générale, formation, recherche et culture. Voilà, donc pas de doublon, mais des gens qui travaillent en bonne intelligence, chacun avec des compétences qui parfois, c'est vrai, se croisent. Pour compléter ce propos, les relations internationales, comme on l'a dit, constituent un volet important de notre programme et c'est pour cette raison que j'ai nommé une directrice des relations internationales en la personne de Madame Eruam qui, en plus de ce chargé de mission et la vice-présidence, viendra renforcer notre capacité d'internationalisation. C'est un réel effort qui est fait dans cette direction des relations internationales.

D'autres prises de parole ? Oui, Monsieur Larrouy.

Monsieur James LARROUY, étudiant 971

Bonjour. Vous avez prévu de proposer une charge de mission « animation des campus » qui est, je crois, différente de la vice-présidence culturelle. L'animation du campus n'est pas uniquement le fait de proposer des activités culturelles et des ateliers, mais c'est aussi de booster l'activité sur le campus en mettant en place des événements récurrents, en accompagnant les associations à fonctionner. Est-ce que vous avez prévu une charge de mission de ce type-là ? Pas dans l'immédiat, mais dans le futur peut être ?

Monsieur le Président

J'ai bien compris. La culture n'apparaît pas ici dans cette charge de mission, effectivement. La culture est un aspect important qu'on souhaite développer au niveau de l'Université des Antilles. Pour cette raison, vous verrez qu'il y a également un vice-président délégué aux affaires culturelles qui est nommé et on n'est plus dans l'organisation de la politique culturelle de l'établissement avec l'intégration des grands dispositifs aux grands dispositifs nationaux, et les collaborations et les partenariats avec les scènes nationales, Tropiques Atrium, Artchipel et Mémorial ACTE entre autres, et aussi la Drac, enfin tous les organismes de l'État qui contribuent à ce dynamisme culturel.

Pour ce qui est de l'animation plus locale sur les pôles universitaires, il faut laisser un peu de temps aux deux vice-présidents de pôles de voir l'existant, parce qu'on ne peut pas nier qu'il existe déjà des choses et de voir dans quelle mesure ils souhaiteraient que les choses évoluent. Et je rappelle qu'ils ont la possibilité également de nommer des chargés de mission au niveau du pôle lorsque l'activité du chargé de mission est uniquement territoriale. On peut avoir une charge de mission votée en conseil de pôle pour le pôle. On travaille avec les deux vice-présidents pour ce cadrage global de la culture et ensuite chacun sur son territoire va le décliner de la façon qu'il le souhaite, puisqu'il y a quand même des spécificités, et des attentes peut être qui ne sont pas forcément les mêmes d'un campus à l'autre.

D'autres questions ou remarques ? Très bien. Je vous propose qu'on passe au vote sur l'ensemble des charges de mission. Il y en a six, encore une fois, elles ne seront peut-être pas toutes attribuées immédiatement, mais en tout cas elles sont votées, ce qui signifie que j'aurai la possibilité de

nommer des personnes le moment venu. Mais je vais essayer quand même de les faire vivre très rapidement.

On démarre le vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Monsieur le DGS, je pense qu'on a une unanimité sur ces charges de mission. Merci beaucoup.

5) Campagne d'emplois du second degré

Monsieur le Président

On passe à un point là aussi relativement important. Il s'agit de la deuxième campagne d'emploi du second degré. Chaque année, nous avons deux campagnes d'emploi nationales qui permettent à des collègues enseignants, certifiés ou agrégés qui sont dans le secondaire, d'intégrer l'université. Nous n'avons pas le choix des dates, ce sont des campagnes nationales. Il y a deux mouvements dans l'année et les lauréats des deux mouvements prennent leurs fonctions le 1^{er} septembre. Le calendrier national a télescopé ou a été télescopé par notre calendrier électoral, qui avait lui-même été télescopé par les mouvements sociaux. Donc, de télescopage en télescopage, on a dû faire les choses un peu rapidement, mais on les a faites proprement. Les conseils, les départements, les UFR, les composantes, s'étaient positionnés et avaient délibéré. Il n'y avait pas eu de problème. Ensuite, nous avons dû, de façon concomitante tenir, les CTS, les comités techniques spéciaux de pôles, les conseils de pôles et le comité technique. Tous se sont prononcés, favorablement (vous avez les résultats sur les tableaux qui vous sont donnés) sur les campagnes d'emploi.

Nous avons en tout huit emplois. Ce sont des emplois qui étaient vacants, souvent pour par des départs à la retraite et qui sont mis au concours dans des composantes qui, généralement, ont de grands besoins et des disciplines parfois aussi en tension. Donc huit emplois en tout sur le champ sur l'Université des Antilles, qui concerne une, deux, trois, quatre, cinq, six UFR différentes.

Est-ce que vous avez des questions ? Pas de questions. C'est la mise au concours des postes, il fallait cette délibération du CA. Ensuite, auront lieu les auditions et les recrutements.

S'il n'y a pas de questions, on va passer au vote des deux tableaux. Je précise que j'aurais pour habitude, à moins qu'il y ait parfois une ligne qui puisse valablement poser problème, mais quand je dis valablement c'est pour des raisons juridiques ou administratives, à part ce cas particulier, on votera sur les tableaux globalement, puisque ce ne sont pas des décisions individuelles. Et puis surtout, on votera sur les tableaux de Martinique et de Guadeloupe en même temps. C'est un choix de ma part parce que je ne vois pas pourquoi on séparerait les deux. Il y a une seule université, c'est l'Université des Antilles. Il s'agit de la campagne d'emploi de l'UA du second degré, donc on vote sur les deux tableaux. Je sais que dans le passé, on avait souvent voté par pôle, mais je ne trouve pas beaucoup d'intérêt à cette démarche, et donc je ne vais pas l'adopter.

Sur les deux pôles, et donc sur l'Université des Antilles, pour ces huit postes, on va procéder au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Là également, merci beaucoup chers administrateurs. La campagne d'emploi d'enseignants du second degré de l'Université des Antilles est adoptée par le conseil d'administration à l'unanimité.

6) Information concernant les Vice-présidents délégués

Monsieur le Président

Ce qui nous laisse maintenant le dernier point qui est un point d'information, donc il n'y aura pas de vote. Vous avez un document dans votre chemise qui concerne l'ensemble des vice-présidences, enfin des vice-présidentes et vice-présidents délégués qui prendront leurs fonctions une fois que ce conseil d'administration sera terminé. A priori, la règle est que le président nomme des VP délégués et en informe le plus vite possible le conseil d'administration. J'ai choisi de vous informer d'abord et de les nommer juste après.

Nous en avons exactement dix, ce qui peut paraître important, mais la tâche est extrêmement lourde et donc nous ne serons pas trop nombreux pour faire face aux défis.

Le Professeur Philippe Joseph sera nommé vice-président délégué à la stratégie et au développement. Nous avons des projets structurants à mettre en place sur les deux pôles universitaires pour faire avancer cette université et il faudra une personne expérimentée pour les mener à bien. Cela veut dire quelqu'un qui a une bonne connaissance à la fois de la recherche, des formations, du monde à l'international et du fonctionnement de l'Université. Le Professeur Joseph remplit toutes ces conditions et je souhaite lui confier cette fonction extrêmement stratégique. Il travaillera en collaboration étroite avec la vice-présidente du conseil d'administration, et moi-même, bien entendu, sur ces grands projets pour la stratégie de l'établissement.

Pour les relations internationales, c'est Madame Myriam Moïse, maître de conférences en anglais (je le précise, parce que cela a du sens pour la mission en question). Elle était déjà la collaboratrice de l'ex vice-présidente aux relations internationales, Madame Aurélia, dont je salue le travail. Là aussi, elle travaillera avec le chargé de mission pour l'Amérique latine et la Caraïbe, et avec Madame Eruam, directrice des relations internationales.

La vice-présidente déléguée à la responsabilité sociale de l'Université sera Madame Claudya Paryze, maître de conférences en sciences de gestion, et qui a déjà œuvré dans ce domaine pour l'établissement à plus d'un titre. Elle est habituée à ce type de démarche. Ce sont des sujets qui l'intéressent et qui la touchent, je pense qu'elle va donner le meilleur d'elle-même pour que les choses avancent. Ce n'est qu'un petit résumé, mais les lettres de mission sont un peu plus denses. Comme le Professeur Romana le demandait tout à l'heure, il y a bien quelqu'un qui va s'occuper de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, égalité professionnelle, mais aussi des questions de harcèlement, de violences sexuelles et sexistes, etc., de la qualité de vie au travail, également de l'amélioration des dispositifs d'accompagnement pour les étudiants en situation de handicap, et enfin, la gestion environnementale, déchets, transition énergétique, biodiversité, etc. Ce sont des missions transversales pour beaucoup. Il faudra que Madame Paryze puisse travailler avec un certain nombre de services et de collègues.

Monsieur Axel Arthéron, maître de conférences en littérature spécialisée en études théâtrales (je ne sais pas comment on dit je ne vais pas massacrer un...)...

Monsieur Axel ARTHON, MCF

... études théâtrales...

Monsieur le Président

... en études théâtrales et arts du spectacle, sera vice-président délégué aux affaires culturelles. Il a déjà démontré son dynamisme en matière de politique culturelle et artistique. Il nous fera profiter de son réseau important, régional et national d'ailleurs, pour développer la politique culturelle de l'Université.

Monsieur le Professeur Antoine Delcroix sera nommé vice-président délégué à la politique contractuelle, à l'amélioration des processus et à l'évaluation. C'est un chantier extrêmement important, très, très complexe et très exigeant. Et Monsieur Delcroix a déjà démontré lui aussi, par le passé et jusqu'à aujourd'hui d'ailleurs, sa compétence dans ce type de domaine. Parce que le ministère, je peux vous dire, nous sollicite énormément et nous sommes en pleine procédure de contractualisation. Je devrais signer avec la ministre le contrat de l'établissement cette année avant la fin de l'année 2022. Nous sommes en plein dans ce chantier, qui n'a pas de fin de toute façon.

Ensuite, le vice-président délégué à l'entrepreneuriat et à la professionnalisation, sera Monsieur René Dorville, maître de conférences en mathématiques. Là aussi, il s'agit d'un engagement fort que nous avons pris. Je l'ai répété dans les propos liminaires : permettre à nos étudiants d'aller au bout de leurs projets, notamment des projets d'entrepreneuriat, mais également de favoriser l'insertion professionnelle. Nous avons eu un discours il y a quelques semaines du président de la République disant que l'insertion professionnelle allait devenir une des missions de l'enseignement supérieur. Pour l'instant, c'est un indicateur, donc on nous évalue aussi via ce prisme. Nos missions sont l'enseignement et la formation et la recherche, mais l'insertion professionnelle deviendra aussi une de nos missions. Il faut donc que nous nous préparions déjà à professionnaliser toutes ces questions. Cela passe par énormément de choses, il y a un gros travail à opérer en lien avec les deux BAIP (bureaux d'aide à l'insertion professionnelle) sur les deux pôles, et la DOSIP bien entendu, le service commun qui traite, entre autres choses, de l'orientation des stages et de l'insertion professionnelle.

Un vice-président délégué à la politique des langues, Monsieur Jean-Louis Joachim, maître de conférences en espagnol, sera également nommé, parce qu'on ne peut pas imaginer avoir une internationalisation de nos formations, s'ouvrir au monde et ne pas pratiquer les langues étrangères, ne pas les maîtriser. L'idée est de mieux coordonner l'apprentissage des langues vivantes étrangères à travers les laboratoires de langues, mais aussi l'usage de l'Internet, de logiciels dédiés à la pratique et à l'apprentissage des langues, en allant jusqu'à la certification en langues. Le but est de permettre à l'Université de devenir un centre de certifications en langues pour que, non seulement nos étudiants diplômés, mais également des personnes extérieures puissent venir passer ces certifications chez nous. Et c'est important pour les étudiants qu'ils puissent attester de leur niveau en langues pour trouver des stages à l'étranger, pour aussi trouver du travail tout simplement, ici ou ailleurs. Donc, une politique des langues qui va soutenir l'action internationale et d'internationalisation que nous allons mener.

Monsieur Jack Molinié, lui, sera vice-président délégué aux moyens. C'est une fonction qu'il connaît bien puisqu'il l'occupait dans la précédente mandature. Là, il faut qu'on optimise nos moyens, tout simplement. Je pense que c'est ce petit bout de phrase qui résume à peu près tout. Nous devons dépenser mieux, utiliser nos ressources d'une meilleure façon aussi, trouver des moyens par nous-

mêmes et non pas systématiquement demander l'aide du ministère, de l'État ou des collectivités. Et surtout, lorsqu'on le fera, lorsqu'on va solliciter les collectivités puis l'État, il faudra leur démontrer qu'on a fait des efforts et qu'on utilise au mieux les ressources qui peuvent nous être octroyées. C'est très important.

Monsieur Jimmy Nagau, maître de conférences en informatique, sera vice-président délégué aux affaires numériques. Là aussi, il y a un gros travail à faire, puisque le numérique est partout présent. La pandémie nous a montré à quel point on en a besoin et les habitudes qu'on a pu prendre à cause de cette pandémie. Il y en a qui sont bonnes et donc on va les garder, notamment en termes d'enseignement à distance. Bien sûr, les étudiants reviennent sur les campus, il n'est pas question de les laisser hors des campus, mais des cours hybrides pourront être organisés, et surtout, des usages numériques pour venir renforcer nos méthodes pédagogiques. C'est très important, Monsieur Nagau interviendra dans tous ces domaines, bien sûr, en lien avec la DSIN.

Et enfin, un vice-président délégué à la valorisation scientifique, le Professeur Zahibo, professeur de physique, pour nous aider là aussi à valoriser les fruits de notre recherche à l'Université. Là aussi, cela fait partie d'une forme de communication. Lorsqu'on a des inventions, lorsqu'on a des découvertes importantes, il faut les valoriser, aller le plus loin possible, parfois jusqu'à l'industrie. C'est vrai que l'industrie n'est pas très importante aux Antilles, mais il y en a quand même et des applications peuvent être utiles à la société dans toutes les disciplines. On pense souvent aux sciences expérimentales quand on parle de valorisation, mais les sciences sociales, les sciences humaines, les lettres peuvent être valorisées également. Et donc, il faut, dès le doctorat, sensibiliser nos étudiants à ces pratiques, en lien avec les écoles doctorales, les directeurs de laboratoire et les chercheurs, pour aller aussi jusqu'au brevet lorsque c'est possible.

Voilà, c'est donc une feuille de route relativement ambitieuse. Vous avez compris qu'il y a du travail. Je remercie ces dix collègues qui ont accepté ces missions pour leur engagement. Je sais que ce n'est pas facile, cela demande beaucoup de temps et de courage. Donc, merci à vous qui aviez accepté de prendre ses responsabilités à mes côtés et aux côtés de l'équipe.

Voilà c'était une présentation comme je vous l'ai dit, il n'y a pas de vote. Mais si vous voulez des explications ou si vous avez des questions à poser, vous pouvez le faire bien entendu. Je vous rends la parole. Professeure Romana.

Madame Laurence ROMANA, PR

Je reviens sur les vice-présidences, notamment Madame Paryze. Il me semble un peu dommage de mélanger tout ce qui aura trait au développement durable, à cette formation qui tourne autour de ce point et de cet axe, avec ce qui touche aux égalités hommes-femmes, au harcèlement et tout ça. J'avoue que je ne vois pas trop la connexion et je suis un peu surprise. Voilà, juste pour faire cette remarque que ce soit la même personne, la pauvre, qui doit porter toutes ces charges qui sont quand même assez disparates.

Monsieur le Président

En fait, il s'agit de responsabilité sociale, ou sociétale suivant les établissements. Au niveau national, cette mission existe sous cette forme, ce n'est pas nous qui l'avons créée, et qui reprend les différents points des responsabilités de l'université en matière d'environnement, de qualité de vie, de relations entre les personnes, d'égalité femmes-hommes. Ce sont des questions de société qui ont été réunies en effet en une seule charge de mission. Il ne s'agit pas pour la personne d'être expert dans tout, on sait bien que ce n'est pas possible. En tout cas, c'est de suivre les recommandations nationales, de les adapter bien sûr, de connaître les spécificités de nos territoires et de faire au mieux avec les experts métiers, parce que nous en avons dans l'établissement. Lorsqu'il est question de transition énergétique par exemple, on a le directeur du patrimoine immobilier qui a déjà mené des travaux au niveau de certains campus. Ce sont des positionnements de plaques pour de l'énergie solaire pour avoir des bâtiments à énergie positive etc., donc il n'est pas question pour la vice-présidente de s'ériger en experte en tout. C'est vraiment des propositions, coordonner, discuter avec les personnes en capacité de faire les choses, et ensuite proposer des plans cohérents et atteignables à la présidence et au conseil d'administration lorsqu'il faudra le faire. C'est une charge qui existe au niveau national, ce n'est pas nous qui avons décidé de regrouper ces éléments ensemble.

Est-ce qu'il y a d'autres remarques ou des questions ? Monsieur Colonnnette.

Monsieur Allan COLONNETTE, étudiant 971

Bonjour. Juste une idée, une remarque. Est-ce qu'une vice-présidence au niveau des activités physiques sur un campus s'est déjà faite ? Je sais que la partie culturelle et sociale peut être liée aux activités physiques sur le campus, mais est ce qu'il y aurait quelque chose de plus spécifique à ce domaine ?

Monsieur le Président

Pour l'instant, c'est la mission du SUAPS d'organiser les activités sportives au niveau des pôles puisque c'est un service commun, il agit sur les deux pôles universitaires. Pour l'instant, je n'ai pas souhaité positionner de vice-président là-dessus, mais c'est un sujet qui nous tient à cœur. Et comme vous le savez, Monsieur Colonnnette, puisque nous en avons déjà parlé, on souhaite vraiment déployer des infrastructures sportives, même légères, sur les campus, en Martinique et en Guadeloupe, pour permettre aux étudiants à la fois dans leurs activités pédagogiques, mais en dehors de ces activités, d'avoir accès à ces infrastructures, mais également aux enseignants et aux personnels administratifs et techniques. On aura donc une vraie politique du sport en collaboration avec le SUAPS et avec le doyen bien entendu, la direction de l'UFR STAPS (puisque'elle est concernée directement aussi par ces questions) et les étudiants. Et j'espère que nous pourrons compter sur les collectivités pour nous accompagner sur certains de ces projets, qui ne sont pas forcément très onéreux mais qui, s'ils sont multipliés, peuvent au bout d'un moment représenter un certain budget.

D'autres remarques aux questions ? Non ?

Il me reste alors à vous remercier, avant les questions diverses, merci Madame la Vice-présidente, j'avais oublié, c'est vrai, mais je vous remercie quand même d'être présents aussi nombreux. Je remercie tous les collègues qui viennent du pôle Guadeloupe d'avoir pu faire le trajet, comme la

dernière fois nos collègues du pôle Martinique l'avaient fait pour l'élection présidentielle. J'essaierai, et je pense que j'y arriverai, d'alterner de manière relativement équilibrée les conseils d'administration en Martinique et en Guadeloupe. Pour moi, c'est important que le premier conseil ait lieu ici sur le campus de Schœlcher sur le pôle Martinique. Le prochain aura lieu très certainement fin mars parce que ce sera un conseil d'administration plus technique en mettant en place les choses et nous avons un budget rectificatif à voter, le compte financier aussi. Voilà, je voulais vous remercier tous d'être présents aujourd'hui pour ce premier conseil d'administration qui, je crois, s'est passé dans de très bonnes conditions et j'espère que ce sera le cas, dans le respect, dans le dialogue, dans l'écoute et dans l'intérêt de notre université que nous chérissons tous.

Questions diverses

Monsieur le Président

Il y avait une question diverse, une seule, celle du Professeur Romana qui voulait, je crois, si j'ai bien compris (vous me corrigez si c'est faux) demander l'accession aux listes de diffusion pour les élus, c'est ça ? Que les élus aient accès aux listes de diffusion, si j'ai bien compris ?

Madame Laurence ROMANA, PR

C'est vraiment *a minima* parce qu'avant on avait tous accès aux listes de diffusion. On a tous connu ces périodes un peu troubles, mais c'est un peu dommage de priver notre communauté de ce moyen d'expression. Donc, *a minima*, ce serait que les élus des différents conseils qui représentent les administrés, les étudiants et tout ça puissent avoir accès aux listes de diffusion.

Monsieur le Président

Nous avons eu un vote du conseil d'administration. Monsieur Larrouy, vous avez demandé la parole, mais je réponds au Professeur Romana. Nous avons eu un vote il y a quelque temps du conseil d'administration pour réguler l'usage des listes de diffusion, puisqu'on avait constaté qu'elles donnaient lieu à beaucoup de dérapages, que tout le monde avait accès aux listes et pouvait atteindre absolument toute la communauté universitaire en un seul clic. Et cela causait de vrais problèmes. Certains collègues arrivaient au travail avec des nœuds dans l'estomac, ne sachant pas s'ils allaient se faire insulter ou pas, aujourd'hui ou demain, à 12 h ou à 14 h. Et donc, cela devenait compliqué. Lors de la présidence de Madame Mencé-Caster, il avait été mis en place, je crois, une sorte de filtre de modération. Une personne (ou des personnes) étai(en)t chargée(s) de savoir quels messages pouvaient être diffusés ou pas. Mais cela posait le problème de l'appréciation par un petit nombre des messages qui pouvaient passer ou pas, parce que ce qui est acceptable pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres et finalement, on avait un souci. C'était donc un premier filtre qui me semble avoir été nécessaire tout de même, de mettre en place, parce que cela partait dans tous les sens pour parler trivialement et il y avait vraiment des propos qui n'étaient pas acceptables, vraiment pas acceptables. Les gens étaient nommés, insultés et ce n'était pas possible d'être insultés devant des milliers et des milliers de destinataires.

Le conseil d'administration de l'Université des Antilles a décidé donc de donner à chaque personne en responsabilité un accès aux listes de diffusion qui concernent la responsabilité en question. C'est-à-dire qu'un directeur de composante peut s'adresser à toute sa composante autant qu'il le souhaite et désigner des personnes qui peuvent le faire. Dans une composante pédagogique, on peut comprendre que la scolarité puisse diffuser des informations, d'examens, etc. à tout le monde, ainsi qu'un vice-doyen ou un directeur adjoint puisse communiquer comme le directeur ou la directrice, ainsi qu'un responsable ou une responsable administrative etc. Donc, le VP Pôle peut communiquer sur tout le pôle ; le président peut communiquer sur toute l'Université, etc., jusqu'aux départements et laboratoires, c'était l'idée, c'est ce qui a été voté. Et c'est vrai que, je vous le dis clairement, je ne vais pas tourner autour du pot, je ne compte pas remettre en question cela parce qu'après, c'est la porte ouverte à toutes les dérives encore une fois. Le fait d'être élu, d'avoir eu mandat pour représenter les collègues, me semble-t-il, ne fait pas de nous non plus des personnes en responsabilité, et, à mon avis en tout cas, ne nous oblige pas à communiquer à toute la communauté universitaire, sachant qu'on a un électorat bien précis et que l'on peut s'adresser à son électorat par d'autres biais, je pense. Donc, je ne vais pas aller dans ce sens. Je ne vais pas remettre en cause le vote du conseil d'administration. Lors de la démarche qu'on avait entreprise « Réinventons l'UA », c'est une question qu'on n'avait pas posée, mais qui était venue naturellement de gens – c'était début 2020, rien n'avait été régulé –, qui souhaitaient cette régulation parce qu'ils trouvaient cela très pénible. Certains étaient touchés directement, mais d'autres, de voir passer ces mails tous les jours avec des gens qui se disputent et se tapent dessus, trouvaient cela insupportable. Je n'ai pas dit que c'était une majorité, j'ai dit qu'il y a eu des cas de personnes qui se sont plaintes de la sorte. Et moi, je ne connais aucune administration où des listes de diffusion, université ou académies, soient totalement libres, où des gens puissent les utiliser. J'ai bien compris qu'il s'agissait d'élus, mais je pense que vu le passé qu'on a connu, ce n'est pas quelque chose que j'aimerais que l'on puisse revivre. Donc, pour les listes de diffusion en tout cas, je ne souhaite pas remettre ce débat sur la table. La décision qui avait été prise par les administrateurs était sage, que chaque personne en responsabilité puisse communiquer avec les personnes dans son champ de responsabilités. Cela me semble normal. Sinon, si on a quelque chose à dire à quelqu'un, les élus ont des lieux d'expression qui sont les conseils dans lesquels ils sont élus. Il y a des procès-verbaux qui sont libres et qui sont surtout publics, mis sur le site de l'Université. Les gens peuvent se procurer les déclarations de leurs élus sans pour autant que ceux-ci les transmettent directement à tout le monde.

Monsieur Larrouy, vous aviez une question sur ce sujet ou bien une autre question ?

Monsieur James LARROUY, étudiant 971

Simplement pour dire que si jamais la demande était satisfaite positivement, que, pour ce qui est du pôle Guadeloupe du moins, les étudiants ne souhaitent pas faire partie de cette liste de diffusion ou recevoir des mails. C'est vraiment ce qui a un peu freiné beaucoup d'étudiants à aller vers leur boîte mail institutionnelle. Si jamais il y avait un retour, qu'on ne soit pas dedans. Merci.

Madame Laurence ROMANA, PR

Si je peux rajouter ?

Monsieur le Président

Allez-y, Professeure.

Madame Laurence ROMANA, PR

En ce qui me concerne, je trouve un peu dommage qu'on soit restreint. Je vous rejoins, d'ailleurs ce n'était certainement pas que des élus sous l'époque de Madame Mencé-caster, on a tous connu les mails incendiaires et injurieux, et je pense que personne ici ne peut cautionner ce type d'échange bien évidemment à la communauté. Mais j'insiste et je trouve vraiment dommage que, en tant qu'élus, nous n'arrivions pas à communiquer. Si je vous demande cela, ce n'est pas pour aller insulter X Y oui Z, c'est juste pour pouvoir communiquer à la communauté. Et si demain, j'insulte X ou Y, vous avez le droit de m'enlever ce droit à la liste de diffusion. Mais, faisons-nous un peu confiance il me semble, pour laisser au moins l'accès aux élus sur la liste de diffusion. Je ne comprends pas, je trouve ça... C'est restrictif. Après, chacun va créer sa liste de diffusion, Monsieur le Président, vous savez bien comment cela va fonctionner. Si on veut communiquer avec notre communauté, on le fera, mais faisons-le de façon institutionnelle. Ce sera mieux, non ?

Monsieur le Président

Je vais passer la parole à la vice-présidente qui l'a demandée, mais juste avant, chacun peut créer sa liste, chacun peut aussi, on l'a vu, créer des listes importantes, pas de dix ou quinze personnes, mais de plusieurs centaines, cela s'est fait aussi à la même époque. Mais en ce qui me concerne, une charte a été votée au niveau du conseil d'administration pour l'usage des moyens numériques et donc, si des personnes utilisent ce genre de biais pour atteindre des personnes, d'autres collègues qui ne leur ont rien demandé et en tenant des propos déplacés, je prendrai mes responsabilités pour interdire l'accès aux ressources en question aux personnes, qui n'auront plus d'adresse mail et on prendra les sanctions qui s'imposent. On ne va pas revivre cela, Madame Romana, ce n'est pas possible. On revient de trop loin pour reculer encore et revenir dans cette situation. Madame la vice-présidente.

Madame Laura CASSIN, MCF, VPCA

Je voudrais dire que, si on suivait la proposition de Madame Romana, les propos tenus à mon encontre portent le nom d'une liste électorale. Cela aurait voulu dire que tout ce qui a été dit me concernant aurait été transmis à toute la communauté, plus aux étudiants. Donc, je suis contre parce qu'on peut être un élu, être responsable, mais il y en a qui ne le sont pas et on n'a pas tous à subir ça. Et moi, je n'ai pas envie de subir ça. Du coup, je salue vraiment le vote de ce conseil d'administration qui a pris en compte la souffrance que cela pouvait engendrer lorsque des personnes se permettaient de tenir des propos déplacés concernant d'autres. On peut être un élu, être ou ne pas être responsable.

Monsieur le Président

Professeur Duflo.

Madame Suzy DUFLO, PR

Si je peux me permettre, la composante médecine n'a pas été touchée par ces échanges. Quand je suis arrivée à l'Université, j'ai été extrêmement choquée et je ne le lisais plus aucun mail de l'Université quel qu'il soit. Je ne comprenais pas que des universitaires pouvaient s'insulter de la sorte. Et moi, je suis d'accord avec les étudiants, je le vivais moi-même comme une violence. Je n'étais pas concernée par l'histoire, je ne voulais même pas savoir comment vivaient les autres puisque je trouve que c'est d'une violence inouïe, comme si on frappe quelqu'un par terre, quasiment à mort, et je trouve ça inacceptable. Alors, c'est un moyen de rigoler parce qu'on sait très bien que nous, êtres humains, parfois on perd le contrôle, ça peut arriver pour des raisons autres, on se met à en vouloir à quelqu'un et même si on est très bien avec d'autres, on peut avoir des comportements déviants avec certains.

Donc, je ne sais pas si cela fonctionne comme ça, mais tout mail qui doit être diffusé à la communauté peut aller vers le service Communication qui diffuse à l'ensemble de la communauté. Le but c'est de diffuser un mail et si c'est fait dans les 24 à 48 h, vous envoyez un mail et ensuite il est diffusé à l'ensemble de la communauté, je pense que cela revient au même avec un système de régulation qui n'est pas une régulation mais une protection de la personne. Je pense que c'est une protection de la personne. Pour ma part, j'ai vécu cela comme une violence et je n'étais pas concernée. Je souffrais pour ceux qui étaient dans les différents mails et qui s'insultaient de cette façon. Je ne sais pas où il prenait le temps de le faire. Très honnêtement, je n'ai pas le temps d'écrire des mails qui font trois pages d'insultes envers les autres quand on a cet âge, c'est terrible. Et quand je vois que les étudiants disent qu'ils ne veulent pas être mêlés à cela, alors qu'ils sont plus jeunes que ceux qui écrivent, je pense qu'il faut se poser des questions.

Monsieur le Président

Madame Romana et Madame Gabourg.

Madame Laurence ROMANA, PR

Juste pour dire, encore une fois, j'insiste, nous ne parlons pas de mails insultants vis-à-vis de la communauté. Ce n'est pas la peine de revenir sur cette histoire qui a déjà existé. On n'en veut plus, je crois que personne autour de cette table n'en veut. Ce que je retiens, c'est qu'on refuse l'accès aux élus à la liste de diffusion, mais que le service Communication diffuse dans les 24 heures. C'est retenu et cela marchera très bien comme ça. Enfin, j'ai entendu ça.

Madame Suzy DUFLO, PR

Non, c'est une proposition. Ce n'est pas moi qui prends la décision ! On est en CA, c'est une proposition. Il y a un président qui décide.

Madame Laurence ROMANA, PR

Et qu'en pense le président, alors ?

Monsieur le Président

Le service Communication n'a pas vocation à diffuser des déclarations politiques. C'était le cas pendant la campagne électorale, mais on n'est plus en campagne électorale. On diffuse des informations et chaque personne en responsabilité diffuse des informations utiles au bon fonctionnement de son périmètre, de la composante ou de la structure dont elle est responsable. Cela fonctionne comme cela. On ne peut pas être en propagande permanente pendant cinq ans de mandature. Les personnes qui veulent discuter de politique peuvent faire des assemblées générales. On a le droit de demander. En plus, on n'est plus dans la pandémie, on n'a plus beaucoup de problèmes pour demander des salles, des amphithéâtres et discuter avec les collègues. Et les syndicats aussi ont le droit de communiquer, et ils le font d'ailleurs, il n'y a pas de problème. Mais on ne va pas créer des lieux encore... parce qu'une fois que le mal est fait Professeur Romana, on ne l'enlève pas. On peut toujours dire : on vous coupe l'accès à Internet, on vous coupe ceci et ça, mais le mal, on le coupe comment ? Parce qu'il est fait. Une fois que la personne s'est lâchée, c'est fini. Vous dites des choses vraies ou pas, mais on n'en sait rien, une fois que c'est diffusé, c'est diffusé et ça circule ensuite sur WhatsApp, ça circule partout, et des gens se retrouvent humiliés. Pourquoi ? Pour un règlement de comptes personnel, pour quelque chose que les gens ne savent même pas. Donc, je ne prendrai pas ce risque de mettre des personnes dans cet état de souffrance. Il y a des gens qui sont exposés naturellement. Un président est exposé, mais je n'ai pas de raison d'exposer tous les collègues de l'Université qui n'ont rien demandé, à part venir faire leur travail tranquillement, sans se faire accuser à demi-mot ou totalement par d'autres personnes mal intentionnées. Madame Gabourg.

Madame Raïssa GABOURG, étudiante 972

Bonjour. Je rejoins un peu ce qu'a dit Monsieur Larrouy. Mis à part le fait d'envoyer des mails insultants etc., je ne parlerai pas de ça, on a connu aussi un moment où des élus, sous couvert de transparence ou de bonne volonté, ont voulu envoyer des mails qui contenaient des informations parfois fallacieuses, et nous, élus étudiants, on se retrouvait à devoir gérer des étudiants totalement en panique, pas au courant de ce qui se passe, recevant une tonne d'informations qu'ils ne comprenaient pas forcément, qu'ils avaient du mal à gérer et à assimiler parce qu'ils n'assistaient pas aux conseils, qui n'ont pas la connaissance des instances que les élus ont. Et donc, pris entre les enseignants qu'ils se pensent forcés de croire parce que ce sont eux qui transmettent l'information, ils ont le savoir, etc. , on s'est retrouvé dans des situations vraiment ingérables, sous couvert de bonnes intentions. Donc, l'enfer est pavé de bonnes intentions, je maintiens que c'est une chose qu'il ne faut pas remettre en place. Maintenant, nous sommes élus, nous avons été désignés au poste que nous occupons. Je pense que notre électorat nous a fait confiance. On est justifié pour prendre les décisions que l'on prend. Maintenant effectivement, je vous comprends Madame Romana, cela reste compliqué de discuter avec les gens, mais en tout cas du côté des étudiants, je pense que c'est une très, très, très mauvaise idée. Cela a mené la vie dure aux instances, même par exemple, à l'Observatoire de vie étudiante qui a du mal à communiquer avec les étudiants

maintenant, parce que personne ne veut lire ces mails. Les mails vont carrément dans les courriers indésirables. C'est pour cela que nous-mêmes, étudiants, avons du mal. Nous devons maintenant passer par tout ce qui est réseaux sociaux, alors que le mail institutionnel est fait pour ça et on n'y arrive pas. Le BAIP a eu du mal. Le BRI a eu du mal. Le BVE, on a encore du mal. Je maintiens aussi que c'est une chose à exclure.

Monsieur le Président

Très bien. Je pense qu'on a fait le tour de la question. C'était un sujet brûlant, et effectivement, on ne va pas rouvrir la boîte de Pandore. Merci beaucoup, merci à vous. Nous avons, je crois, des repas qui sont servis aux membres du conseil. Toutes celles et tous ceux qui souhaitent rester pour déjeuner, peuvent le faire. Merci beaucoup.

Madame Laurence ROMANA, PR

Il n'y a pas un CA restreint après ?

Monsieur le Président

Oui, un CA restreint avec les Professeurs, c'est maintenant. Mais les autres peuvent aller... Professeur Joseph, je vous invite à rester.

Fin de séance à 11 h 28